

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
29

Conseillers en
fonction :
29

Conseillers
présents :
23

**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 5 juillet 2021

Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire



II – AFFAIRES FINANCIÈRES

2021- 51 (8) : Surveillance estivale

Rapport au Conseil municipal :

La périodicité estivale est propice aux rassemblements qui peuvent être à l'origine de dégradations et effractions, notamment à l'encontre des équipements municipaux et du mobilier urbain.

Suite aux interpellations des riverains qui ont constaté à la fois des actes de vandalisme mais aussi des nuisances sonores, la Commune d'Oberhausbergen souhaite faire appel à une société afin d'assurer la prévention et la limitation des actes de vandalisme (dégradations, vols, incendies) sur certaines parties de son territoire.

De même, en raison de la crise sanitaire, ce prestataire pourrait également s'assurer du respect des gestes barrières qui ne sont pas toujours respectés lors des regroupements.

Ces missions s'articuleraient, donc, autour de rondes de surveillance nocturne sur la place de la Mairie, le Préo et le Parc public (city-stade) les vendredis et samedis, entre 21h et 1 heure du matin, pour la période du 9 juillet au 31 août 2021.

Considérant que la période estivale et la situation sanitaire sont propices à la mise en place d'une surveillance des équipements municipaux ;

Vu la proposition de prestation de surveillance des installations communales par la société PRO SÛRETE ;

Vu le présent rapport ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de confier cette mission de surveillance à la société PRO SÛRETE.

Adoptée à l'unanimité



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Cécile DELATTRE

